

■ **Majuva et Co**, à Genève, CH-660-1920004-5, exploitation d'un café-bar à l'enseigne 'TANZANITE' (FOSC du 23.05.2005, p. 7). La société en nom collectif 'Majuva et Co' est dissoute et radiée suite à la sortie de l'associé Majuva Reginald; Majuva Bernard, jusqu'ici associé, en continue les affaires sous la raison individuelle 'Majuva - B.R.', conformément à l'article 579 CO. Nouvelle raison de commerce: **Majuva - B.R.**. Majuva Bernard, titulaire, continue à signer individuellement. Adjonction à l'objet: agencement, aménagement et équipement de magasins.

Journal no 795 du 17.01.2006
(03207000 / CH-660.1.920.004-5)